

Les treize nouvelles
régions métropolitaines



Étude d'un aménagement régional : le Louvre Lens

1980-90	Fermeture des dernières mines du bassin de Lens, transformées en friches industrielles. Le taux de chômage dépasse 20 % de la population active.
2003	Le ministre de la Culture et de la Communication lance un appel en faveur d'un mouvement de décentralisation des établissements culturels parisiens.
2004	Lens est choisie pour l'implantation d'une antenne du musée du Louvre.
2005	L'agence d'architecture japonaise Sanaa remporte le concours pour la construction du musée.
2012	Le musée est inauguré. Création de 400 emplois directs.
2014	Le cap d'un million de visiteurs est atteint (20 % de visiteurs étrangers).
2017	Installation programmée des réserves du musée du Louvre dans la ville voisine de Liévin.

Doc 2 : dates clés.



Doc 1 : Lens, une situation au cœur de l'Europe.



Doc 3 : un musée au cœur du bassin minier. Le bâtiment a été conçu par le cabinet d'architecture japonais Sanaa. Les jardins ont été conçus par la paysagiste Catherine Mosbach.



Doc 4 : les acteurs du financement du Louvre Lens.

1. Doc 1. Localiser et situer Lens.
2. Docs 2 et 3. Quelle était l'activité dominante à Lens avant la construction du musée ?
3. Doc 4. Quels acteurs ont participé à la réalisation du projet Louvre Lens ? Précisez s'ils sont publics ou privés.
4. Docs 1 et 5. Quels aménagements permettent l'accès au musée ?
5. Docs 1, 2 et 3. Pourquoi un tel projet dans cette région ?



Doc 5 : les nouveaux aménagements liés au musée.

Doc 6 : les effets économiques du Louvre Lens.

- Plus de 600 emplois créés depuis l'ouverture
- 84 millions d'euros de retombées financières cumulées depuis l'ouverture
- 60 % des restaurateurs et des hôteliers ressentent un impact positif du musée
- 48 % des visiteurs déclarent profiter de leur venue au Louvre-

Lens pour visiter un autre site à proximité (centre-ville, musée des Beaux-Arts d'Arras, etc.)

- Implantation de nouvelles enseignes commerciales dans le centre de Lens : Célio, H&M, etc.
- Implantation d'une résidence d'artistes par la fondation Pinault (2015)

Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts 2014 et 2015. Euralens.

6. Docs 5, 6 et 7. Relever quelques-unes des conséquences positives du musée pour l'économie, pour ses habitants.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Doc 7 : Lens en mutation : l'exemple d'un restaurateur local et voisin du musée.

« À l'angle des rues La Pérouse et Paul-Bert, le café "Chez Cathy" est connu de tous dans le quartier de la fosse 9. Jusqu'au 4 décembre dernier, le lieu était considéré comme simple friterie de quartier. Depuis, c'est la brasserie face au Louvre-Lens. Mercredi 6 février. [...] La veille, l'établissement était fermé. Comme le musée. Depuis le 4 décembre dernier, c'est devenu la règle, le week-end n'est plus chôme comme autrefois. [...] La pose de la première pierre du Louvre-Lens et le chantier qui en découle laisse augurer des lendemains heureux. "On a vu débarquer les différents corps de métiers", rappelle Mathieu. Plus le temps passe, plus l'équipe du Louvre-Lens s'étoffe et vient manger dans la brasserie. [...] Deux mois après l'ouverture, la réussite est totale : "C'est une renaissance ! Avant, on ne travaillait qu'avec les gens du chantier et du musée. Désormais, c'est avec les touristes, ce n'est pas la même chose", s'enthousiasme Cathy. Surtout quand on sait qu'ils sont 180 000 à avoir poussé les portes du musée... »

Maxime Pruvost, « La renaissance, c'est aussi chez Cathy », lavenirdelartois.fr, 11 février 2013.

Doc 8 : un bilan mitigé.

« La première année s'est révélée au-dessus des espérances. L'antenne attendait 500 000 clients. Il en est venu 900 000. Seulement voilà ! C'était l'effet de la nouveauté et du battage médiatique. Depuis, le Louvre-Lens traîne les pieds. Comme Pompidou-Metz, d'ailleurs. Il suffit de regarder les résultats des expositions temporaires. Sans compter que dans ces entrées sont comptabilisés, comme toujours en France, les visiteurs non-payants. 65 % des gens entrant dans les expositions tarifées bénéficieraient ainsi de la gratuité à Lens, qui a été étendue à la seconde année puis à la troisième. »

D'après Étienne DUMONT, « Le Louvre de Lens est à la peine. Échec social? », 5 juillet 2015, Bilan.ch

7. Doc 8. Expliquer le titre du texte.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8. Quels sont les éléments qui permettent de justifier l'installation du musée à Lens ? Cette localisation a-t-elle permis de redynamiser la région ? Justifier (difficultés avant le projet, projet, dynamismes, défis).

.....

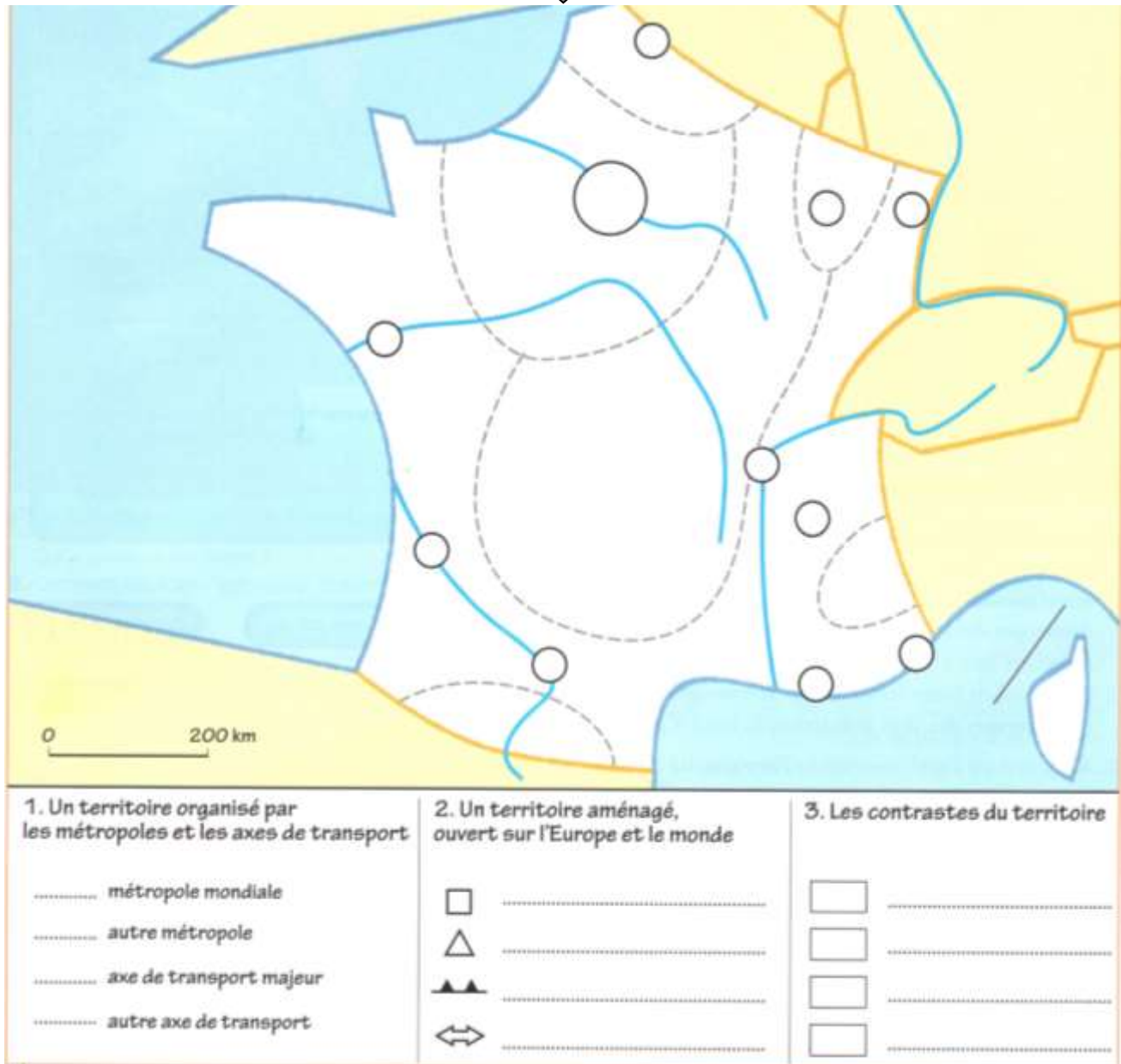
.....

.....

.....

.....

L'organisation du territoire métropolitain français : croquis



Etape 1 : je prélève les informations

Pourquoi le mot « métropolitain » figure-t-il dans le titre ? Quels sont les figurés utilisés pour représenter les métropoles ? Quelle est la place de Paris dans le réseau de transport ? Quels sont les contrastes entre les différents espaces du territoire national ?

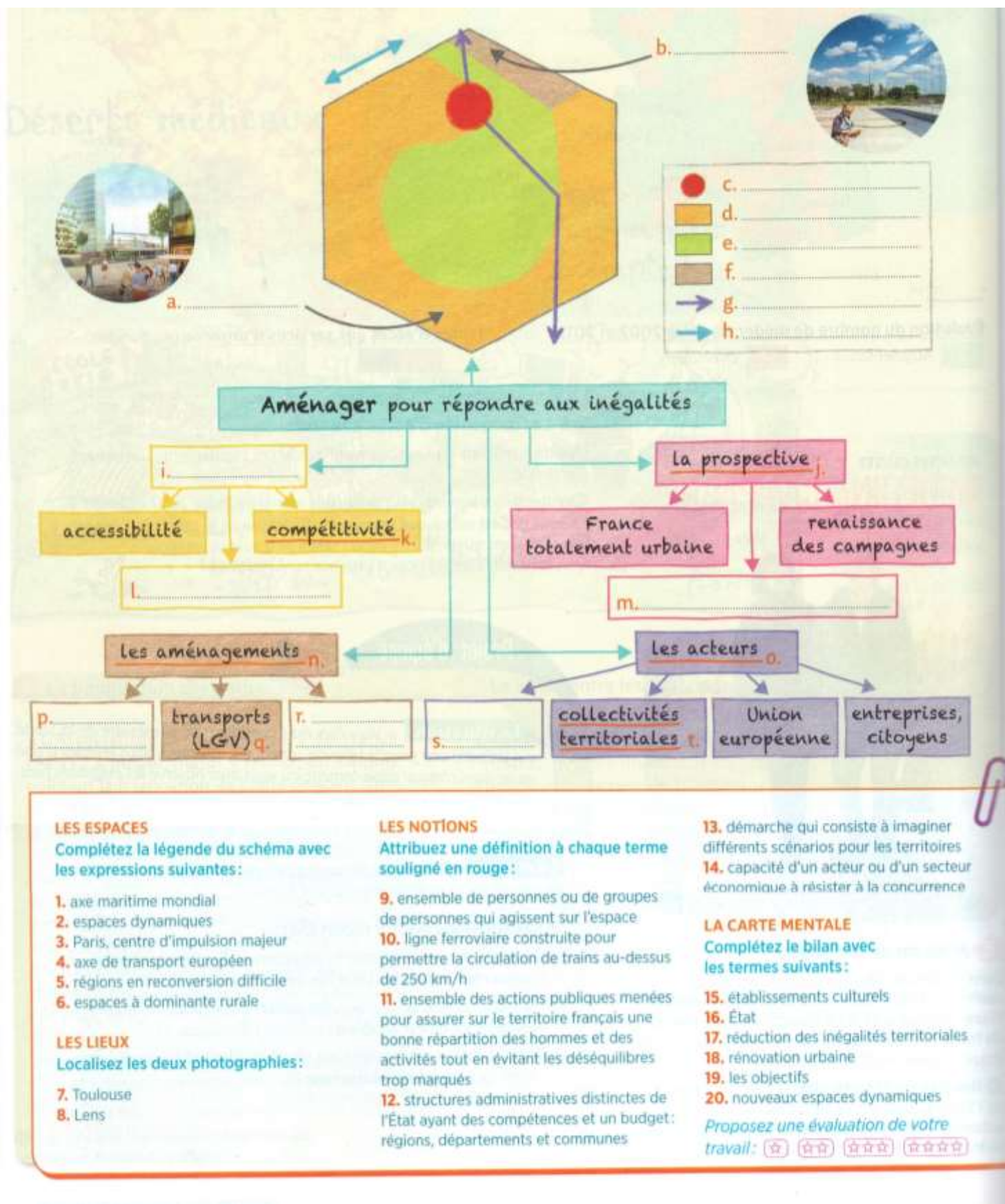
Etape 2 : j'élabore la légende

- je dessine les figurés manquants de la première partie
- je trouve les intitulés manquants de la deuxième partie
- je complète entièrement (figurés + intitulés) la troisième partie.

Etape 3 : je complète le croquis

- je reporte sur le fond de carte tous les figurés qui se trouvent dans la légende
- j'ajoute les noms des métropoles, des fleuves, des mers et des pays frontaliers.

L'organisation du territoire métropolitain français : schéma de synthèse



G2 : pourquoi et comment aménager le territoire ?

Problématique : en France, de nos jours, dans quelle mesure les politiques publiques d'aménagement peuvent-elles réduire les inégalités entre territoires ?

Principaux repères spatiaux :

- la (nouvelle) région administrative du collège
- les 13 régions métropolitaines
- les axes de transport
- les grands traits de l'organisation du territoire national
- les territoires ultra-marins parmi lesquels les 5 DROM.

Les 13 nouvelles régions métropolitaines (poly)

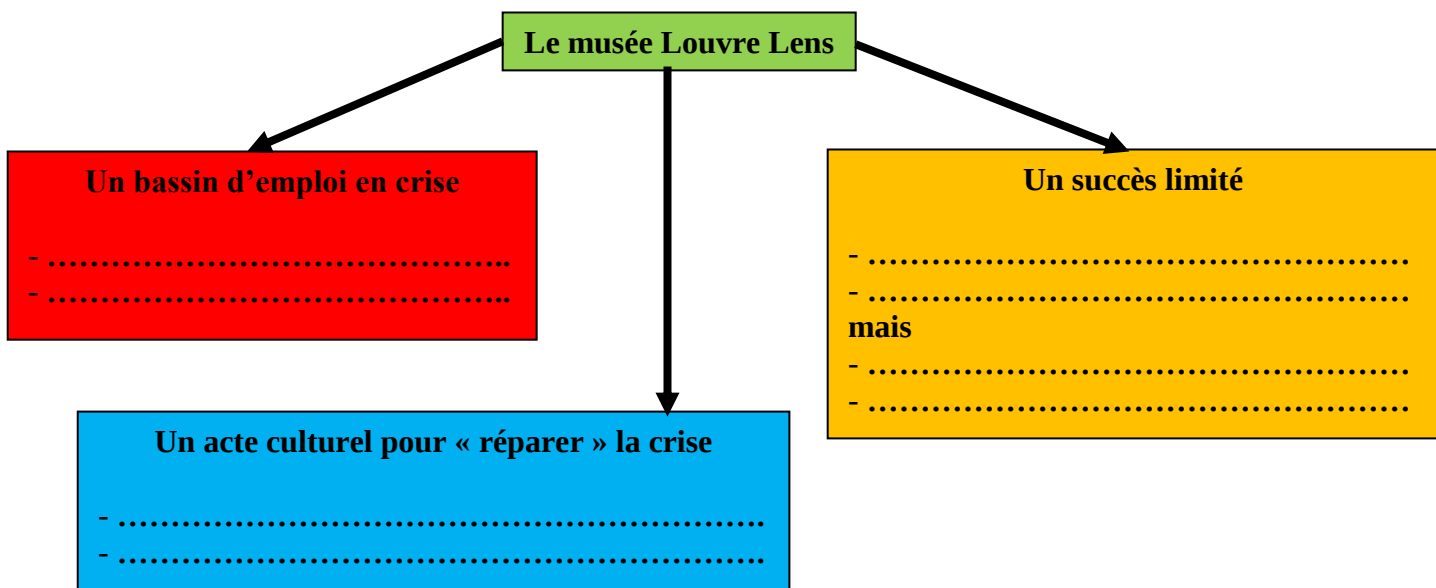
I. Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles

aménagement = ensemble des actions et/ou des politiques mises en œuvre pour réduire les inégalités entre les territoires

territoire = espace vécu et approprié par ses habitants

A. Aménager ...

Étude d'un aménagement régional : le Louvre Lens (poly)



B. ...pour réduire les inégalités

1. La mondialisation accentue les inégalités

- L'organisation du territoire français est dominée par Paris (seule ville française d'importance mondiale) et par les métropoles régionales (qui concentrent elles aussi les activités et les richesses). Les régions frontalières à proximité de la mégalopole européenne

(le nord et dans l'est de la France : région lilloise, Alsace) et les façades maritimes profitent de leur situation d'interface pour se développer.

- Au contraire, certains espaces ruraux sont mal intégrés et se retrouvent dans une périphérie délaissée. Les espaces industriels anciens, comme les bassins miniers du Nord ou la Lorraine, ont subi les effets de la concurrence mondiale et les fermetures d'entreprises s'y sont multipliées.



2. Les enjeux de l'aménagement du territoire

Les enjeux de l'aménagement du territoire ont évolué dans le temps :

- dans les années 1960, les projets avaient d'abord pour mission d'améliorer la répartition des activités sur le territoire (développer les métropoles régionales face à Paris, développer les industries dans l'Ouest)

- à partir des années 1970, la priorité est donnée à la lutte contre la crise économique en favorisant la reconversion industrielle (en particulier dans le Nord et l'Est)

- aujourd'hui, il s'agit de :

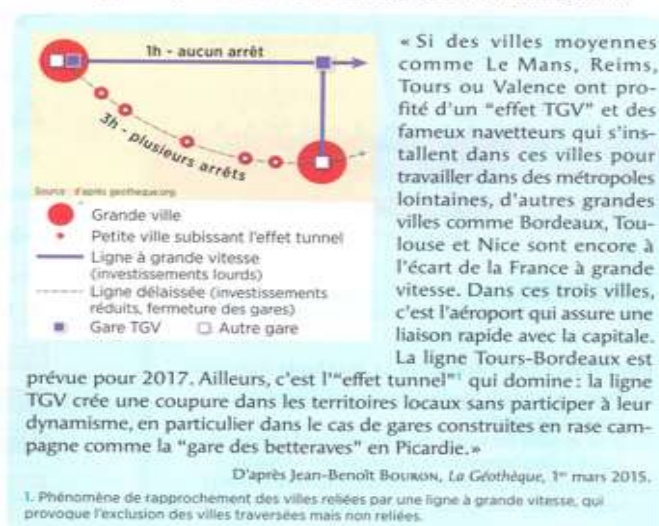
- renforcer l'attractivité des territoires dans un contexte de concurrence mondiale (ex : exonérations d'impôts pour les entreprises qui créent des emplois)

- réduire les difficultés des espaces ruraux (ex : aides au logement pour les salariés qui viennent s'y installer)

- assurer la mixité sociale dans les zones urbaines et améliorer la vie dans certains quartiers pauvres (ex : moins d'élèves par classe dans certains collèges situés en ZUS : zone urbaine sensible)

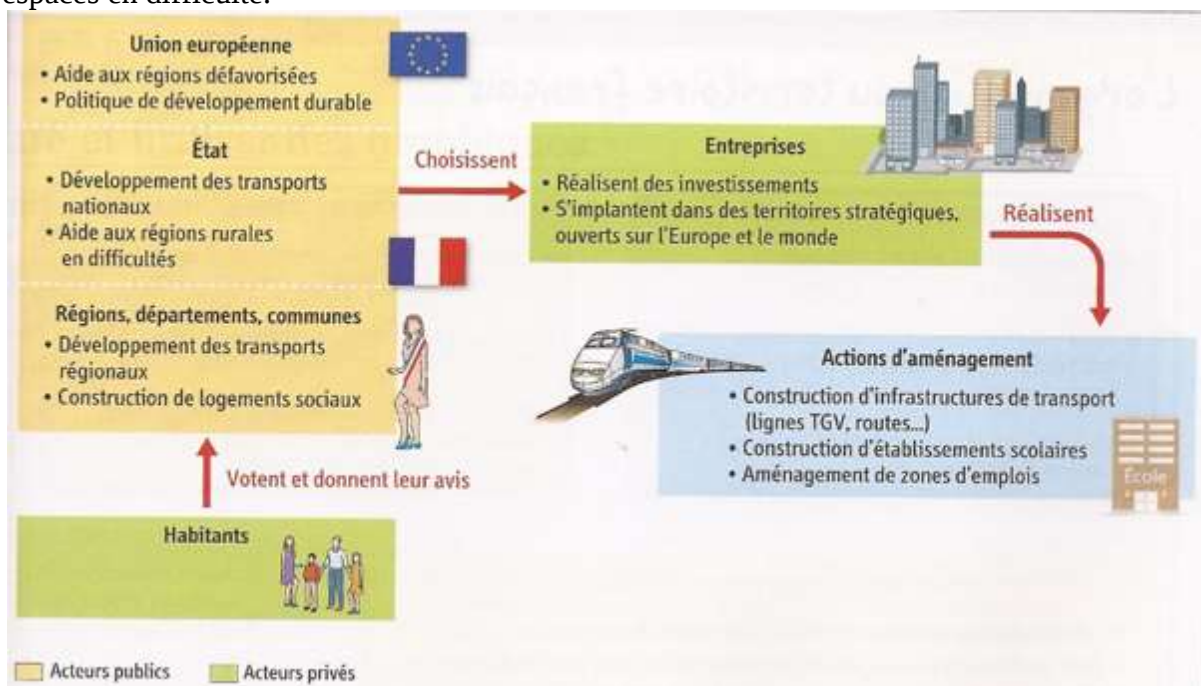
- garantir la mobilité (les déplacements) pour tous, à l'échelle nationale (ex : autoroute A75 pour désenclaver le Massif central) comme à l'échelle locale (ex : multiplication des transports en commun).

Les lignes à grande vitesse : l'ambiguïté d'un aménagement



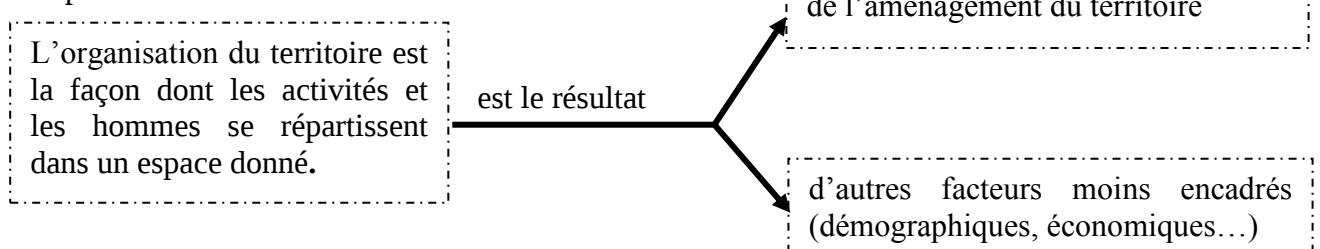
3. Les acteurs de l'aménagement

- Pour limiter les contrastes, depuis les années 1960 l'Etat a mis en place des politiques d'aménagement du territoire (ensemble des mesures visant à réduire les inégalités à l'intérieur d'un territoire et à renforcer sa compétitivité). Ces politiques ont longtemps été menées par la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale), devenue en 2014 la CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, administration ayant pour mission la préparation et la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire). Ces acteurs institutionnels imaginent le futur et publient régulièrement des documents de prospective (démarche qui consiste à imaginer différents scénarii), qui ont pour vocation de susciter le débat.
- Depuis les années 1980, l'Etat n'est plus le seul acteur à agir pour réduire les contrastes entre les territoires :
 - les lois de 1982 et 2003 ont donné plus de pouvoirs aux collectivités territoriales (ou collectivités locales, qui sont des unités administratives dirigées par un conseil élu : commune, intercommunalité, département, région) : c'est ce que l'on nomme la décentralisation (transfert d'une partie du pouvoir de l'Etat aux collectivités locales) ; les régions sont devenues très actives dans les politiques d'aménagement et cherchent à renforcer l'attractivité des territoires
 - les citoyens sont régulièrement consultés pour recueillir leur avis et éviter le blocage d'un projet d'aménagement (ex : l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes)
 - l'Union Européenne joue aussi un rôle majeur, en accordant des aides financières aux espaces en difficulté.



C. Croquis de l'organisation du territoire français

- Ne pas confondre :



- L'organisation du territoire français a sensiblement évolué depuis les trente dernières années, au rythme de la tertiarisation de son économie : certains espaces sont les lieux privilégiés du pouvoir et de la production de richesse, tandis que d'autres sont en crise ou en reconversion. Il existe donc des contrastes territoriaux marqués, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale.

L'organisation du territoire métropolitain français : croquis (poly)

L'organisation du territoire métropolitain français : schéma de synthèse (poly)

II. Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique

A. Des territoires français éloignés de la métropole

1. Des situations géographiques variées mais des points communs

- Les territoires ultra-marins français ont des points communs :
 - éloignement par rapport à la France métropolitaine
 - ce sont quasiment tous des îles
 - des relations importantes avec la métropole (qui est le plus souvent leur premier partenaire commercial), mais de faibles relations avec leur aire régionale
 - un relief souvent volcanique
 - un climat tropical (sauf pour St-Pierre et Miquelon et les TAAF : terres australes et antarctiques françaises)
 - un taux de chômage assez élevé par rapport à la métropole.
- Ils ont aussi des différences :
 - de statuts : les DROM (départements et régions d'outre-mer) disposent du même statut qu'un département ou une région de France métropolitaine, alors que les COM (collectivités d'outre-mer) ont des degrés d'autonomie différents
 - la Guyane est le seul territoire continental.

2. Des territoires importants pour la France

Les territoires ultra-marins assurent une présence française sur toutes les mers du globe. Cela est important, car :

- cela nous permet d'avoir des bases militaires partout dans le monde
- à partir de ces territoires se diffuse aussi notre culture et éventuellement nos produits
- chacun de ces territoires nous permet d'augmenter notre ZEE (diapo 10 : zone économique exclusive), permettant ainsi à la France d'être la 2^e puissance maritime mondiale.

B. Des spécificités socio-économiques

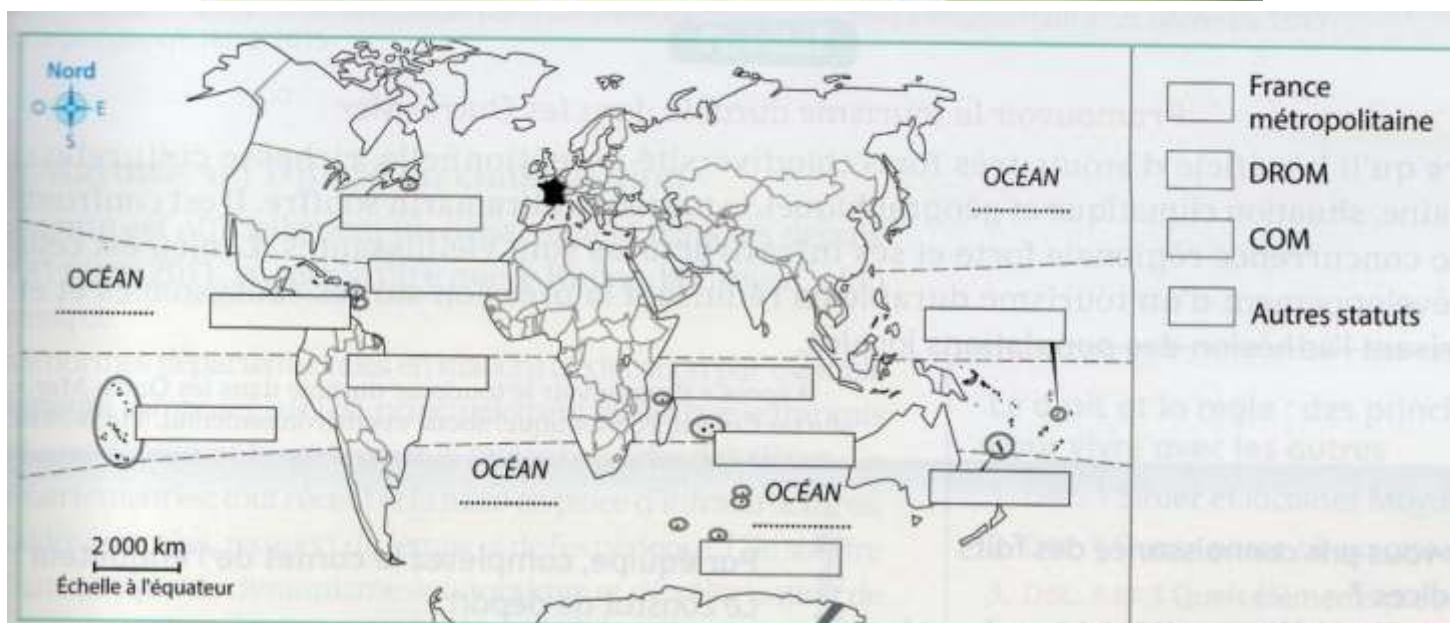
1. Des territoires globalement moins développés que la métropole

- Dans les DROM, la population se concentre essentiellement à proximité de la capitale régionale ou sur le littoral. En effet, l'intérieur des terres est souvent composé de volcans encore en activité (ex : le Piton de la Fournaise à la Réunion) ; en Guyane, 90 % du territoire est couvert par la forêt amazonienne.
- Les DROM tirent leurs revenus essentiellement de l'agriculture mais aussi du tourisme pour les îles tropicales. Leur population est en moyenne plus pauvre qu'en métropole ; leur

éloignement augmente aussi le coût des marchandises importées. Ces territoires sont donc financièrement aidés par la métropole et par l'Union européenne pour se développer et réduire les déséquilibres.

2. Une difficile intégration régionale malgré leur attractivité locale

Même s'ils sont moins riches et moins développés que la France, les DROM constituent des îlots de richesse dans leur environnement régional ; ils attirent donc de nombreux migrants clandestins. Par contre, les échanges commerciaux avec leurs voisins sont peu nombreux, en partie à cause de la pauvreté de ces pays. Ils sont quelquefois en concurrence avec ces pays, comme la Réunion avec l'île Maurice pour le tourisme.



Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur un ou des exemples étudiés en classe, décrivez et expliquez les spécificités d'un territoire ultramarin et les aménagements réalisés pour l'intégrer.

- Les territoires, comme les individus, ne sont pas égaux face à la mondialisation et à la mise en concurrence.
- Les politiques publiques d'aménagement tentent de réduire les inégalités entre territoires et de renforcer les atouts de chacun.
- Les démarches de la géographie d'aujourd'hui (comme la prospective) permettent de comprendre les territoires et donnent des moyens d'action.